

PORTRAIT SOCIAL

Caf du Nord

Novembre 2021

57 %
personnes
couvertes

631 400
allocataires

Dans le Nord, 1 483 200 habitants sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit **57 % de la population totale**. Au sein des intercommunalités, ce taux varie de 46 à 61 %.

Le département se caractérise par une majorité d'allocataires sans enfant (53 % contre 49 % au niveau national).

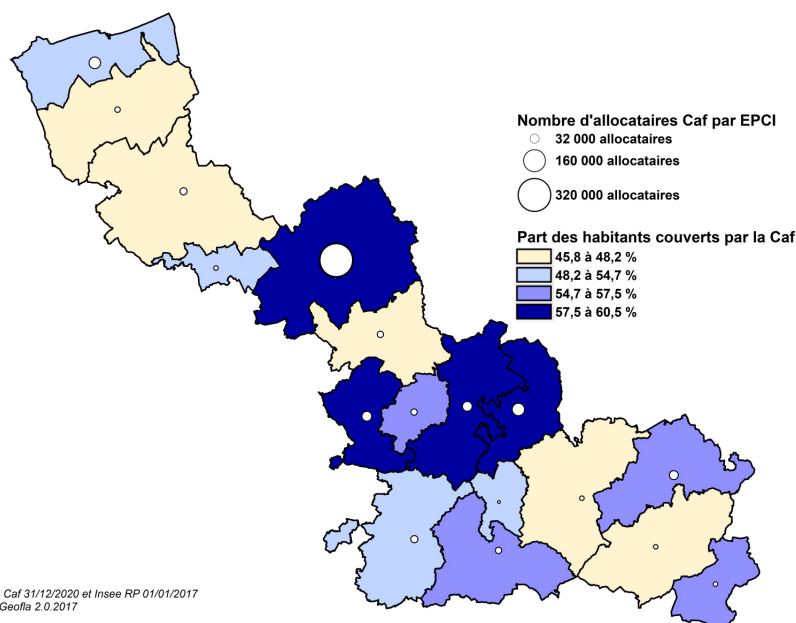
7 % des allocataires sont étudiants.

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenus.

20 % des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composée uniquement de prestations légales (16 % au niveau national).

222 500 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1 105 €. Dans ces foyers précaires, vivent 222 150 enfants.

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf



➤ **POUR ALLER PLUS LOIN...**

<http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-par-commune>



Petite enfance



Enfance
et parentalité



Logement
et cadre de vie



Solidarité
et insertion



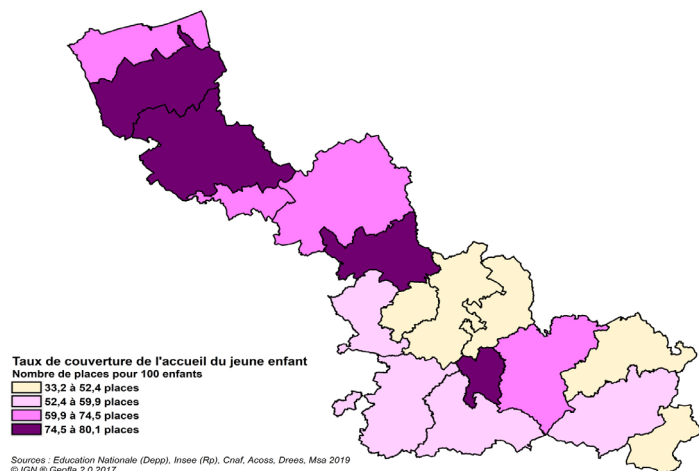
Zoom sur la crise sanitaire
et l'évolution
des bénéficiaires du RSA

Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale

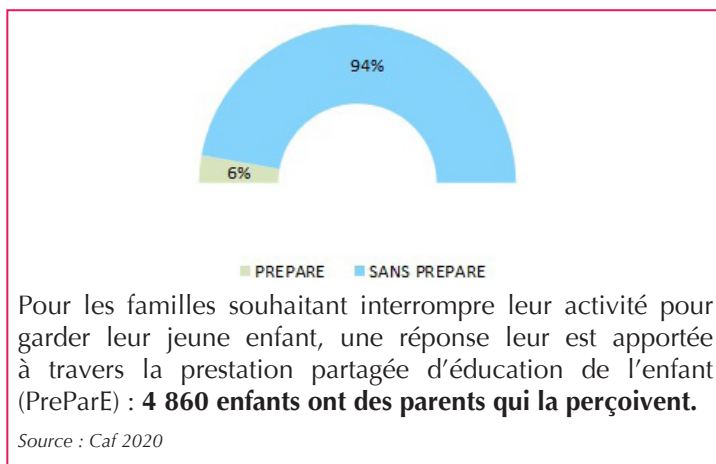


Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant



La Caf du Nord soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles. **55 400 places sont disponibles pour les familles.** Prépondérants sur le département, les assistants maternels en proposent près de 30 300, soit 55 % de l'ensemble des places offertes (56 % au niveau national). L'objectif est d'apporter une réponse à près de 95 000 enfants de moins de 3 ans ayant besoin d'un mode d'accueil. **Le département du Nord offre ainsi près de 59 places pour 100 enfants.**

Enfants couverts par la prestation PreParE

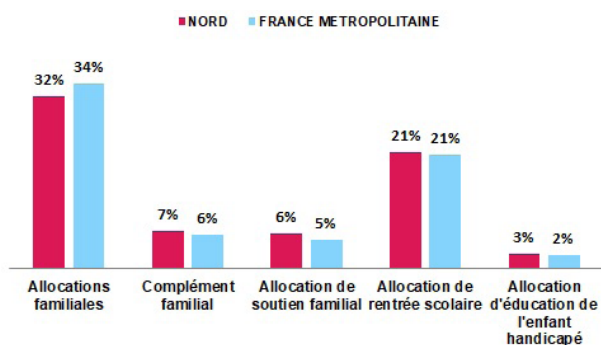


Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants



Répartition des prestations



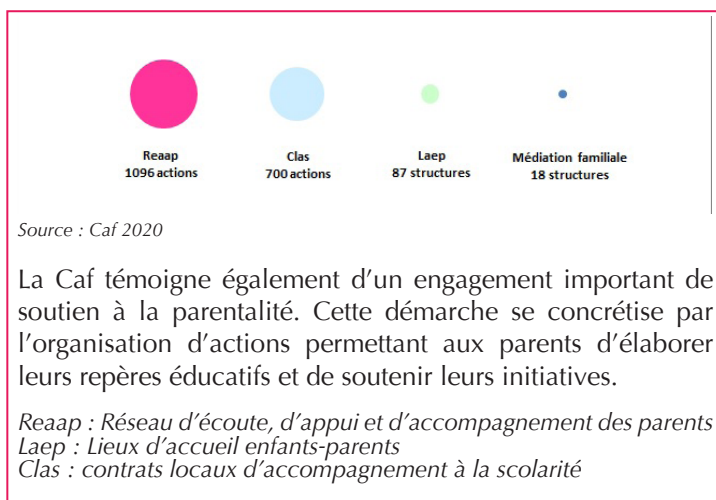
Source : Caf 2020

La Caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :

- > **32 % des allocataires bénéficient des allocations familiales**, versées à partir du deuxième enfant. 7 % obtiennent un complément familial.
- > **21 % reçoivent une aide** visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants.

- > **6 % perçoivent l'allocation** destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents.
- > **3 % sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.**

Les établissements et actions financés en 2020



➤ POUR ALLER PLUS LOIN...

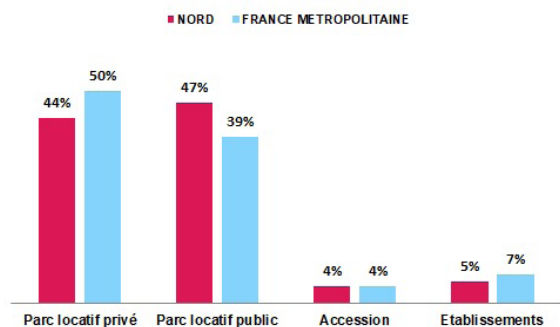
<http://data.caf.fr/dataset/taux-de-couverture-global>

Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement



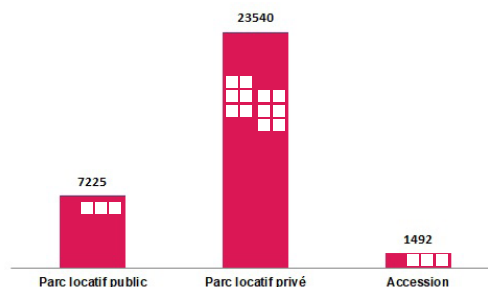
Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Source : Caf 2020

Au mois de décembre 2020, près de **325 000 foyers** reçoivent une aide au logement de la part de la Caf. Cela représente une population de **676 000 personnes, soit 26 % de la population** totale du département. Le Nord se caractérise par une plus forte proportion d'aides au logement versées en direction du parc locatif public (47 % contre 40 % au niveau national).

Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Source : Caf 2019

Après perception des aides au logement, plus de **32 000 foyers consacrent plus de 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges**. La nature de logement se révèle un facteur essentiel. Dans le Nord, le nombre d'allocataires du parc locatif privé dépensant plus de 40 % de leurs revenus pour se loger, est multiplié par 3,3 par rapport au parc locatif public.

Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi

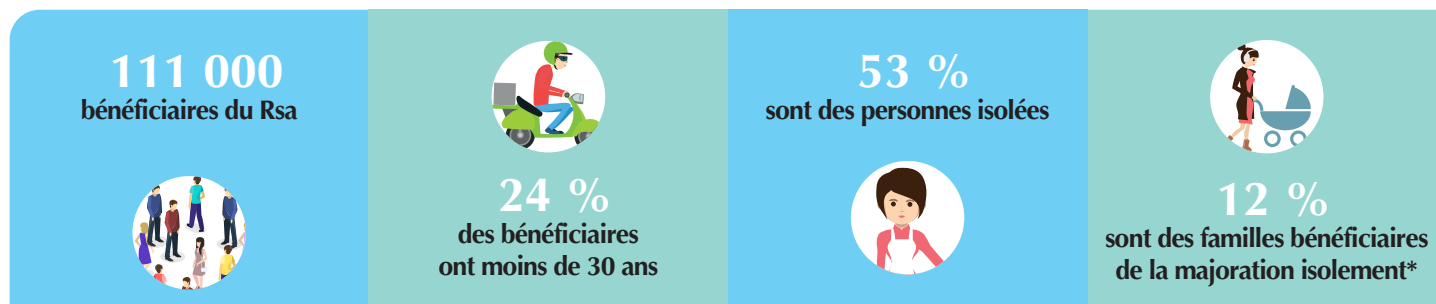


La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche Famille est partie prenante de façon constante. Cette mission se traduit par le versement :

- > Du revenu de solidarité active (Rsa) à **111 000 foyers**.
- > De la prime d'activité à **201 000 allocataires**. Celle-ci soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi.

Également incitative à la reprise d'une activité, la prime d'activité est cumulée au Rsa pour près de 21 000 foyers en 2020. > **59 000 personnes** souffrant d'un handicap et ayant des ressources faibles ou nulles sont **bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (Aah)**. 63 % d'entre elles perçoivent l'Aah à taux plein.

Profil des bénéficiaires du revenu de solidarité active



* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

> POUR ALLER PLUS LOIN...

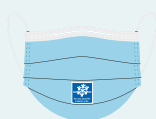
<http://data.caf.fr/dataset/taux-d-effort-net-median-logement-des-foyers-allocataire-percevant-une-aide-au-logement>



CRISE SANITAIRE

Évolution des bénéficiaires du Rsa à la Caf du Nord

Dans le contexte annuel de crise sanitaire, les évolutions du nombre de bénéficiaires de minima sociaux se révèlent être contrastées depuis mars 2020. La Caf du Nord, souhaite, à travers ce zoom, éclairer les effets de la crise sur l'évolution des effectifs de bénéficiaires du Rsa, en s'appuyant sur des données objectives mensuelles, entre décembre 2019 et décembre 2020.



LA CRISE SANITAIRE A PESÉ SUR LA CROISSANCE DES EFFECTIFS DU RSA

Alors qu'il avait reculé de plus d'1 % sur l'année 2019, le nombre de bénéficiaires du RSA a augmenté de 2,2 % entre décembre 2019 et décembre 2020 (soit 2 390 allocataires supplémentaires). La hausse est significative dès le mois de mars 2020 (début du premier confinement). Un maximum a été atteint en août 2020, avec 112 500 bénéficiaires.

Cette augmentation en 2020 est due à l'effet combiné d'une forte hausse des entrées¹ (+ 6 % en moyenne sur les mois de 2020 par rapport à la moyenne des mois de 2019) et d'une baisse relative des sorties² (- 2 %), expliquée en partie par les mesures institutionnelles de maintien de droit mises en place dans le cadre de la crise sanitaire.

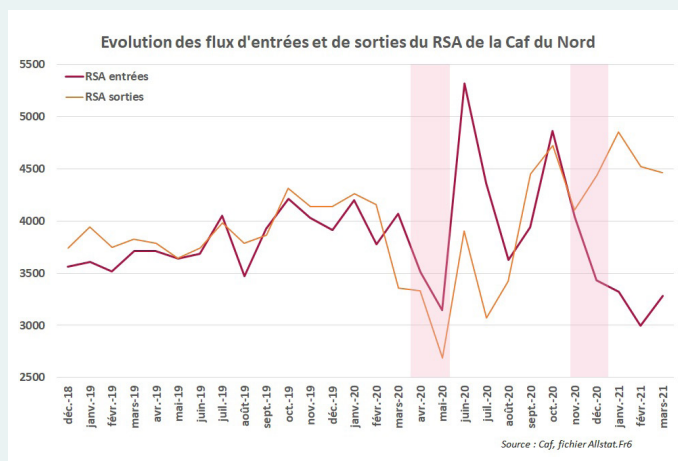
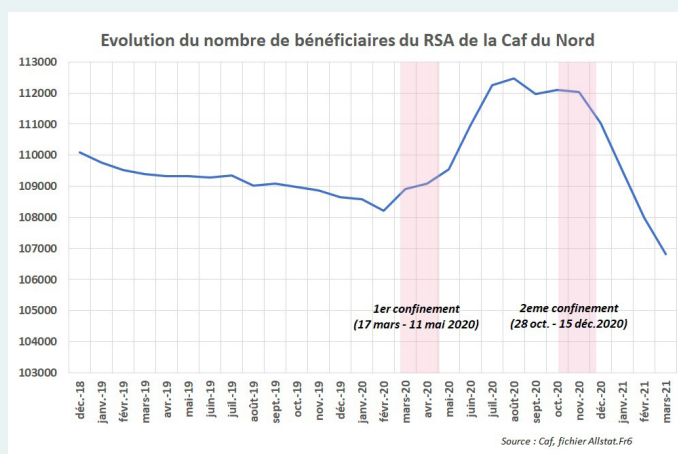


LES PERSONNES ISOLÉES PARTICULIÈREMENT CONCERNÉES

Entre décembre 2019 et décembre 2020, l'augmentation concerne toutes les classes d'âge et toutes les situations familiales, mais elle s'avère plus forte pour les allocataires de plus de 50 ans (+ 3,1 %) et les personnes isolées (+ 4 %). L'augmentation du nombre des bénéficiaires du RSA est également importante pour les plus précaires (hausse de 3 % du nombre de foyers à bas revenus bénéficiaires du RSA).

¹ Les entrées sur un mois M correspondent aux allocataires sans droit payable le mois précédent (suspensions comprises) et avec un droit payable sur le mois M.

² Les sorties sur un mois M correspondent aux allocataires avec un droit payable le mois précédent et pas de droit payable sur le mois M (suspensions comprises).



Au premier trimestre 2021 : une tendance inversée se dessine nettement, avec une diminution sensible du nombre de bénéficiaires du Rsa.